

par centaines ceux-ci disparaissent de la scène des affaires ou tombent dans la classe des non valeurs sociales ».

(Notes de Jean Ulveling quelques jours avant sa mort).

Jean Ulveling a commencé sa carrière littéraire en publiant un *Précis historique et chronologique du Grand-Duché de Luxembourg*.

Cet ouvrage que tous les historiens du Grand-Duché ont cité — ou auraient dû citer — parmi les sources auxquelles ils ont puisé, a été publié alors qu'Ulveling était encore chef de division.

Dans le dictionnaire géographique du Luxembourg par Van der Maelen, rédigé par le docteur Meisser, Bruxelles 1838, on trouve à la page 173 en ce qui concerne la ville de Luxembourg :

« Nous suivons l'excellent résumé publié en 1832 par M. Ulveling, sous le titre de *Tableau analytique et chronologique des principaux faits de l'Histoire du Grand-Duché et de la ville de Luxembourg* ».

L'autorité de la Province d'Arlon avait prescrit que ce tableau servirait de guide aux instituteurs dans leur préparation aux concours publics (Arrêté inséré dans le numéro 1 du Mémorial d'Arlon de 1839).

Quelques mois avant sa mort, Ulveling exprime encore l'espoir de faire paraître une nouvelle édition bien plus détaillée de son premier ouvrage.

Paraîtront ensuite en 1832 et 1833 chez Lamort à Luxembourg :

« *Extrait d'un recueil de Notes sur les prétendus Griefs reprochés au gouvernement des Pays-Bas* », ouvrage de 12 pages ;

« *Urkunden betreffend die Zauberer-Inquisitionen in dem alten Luxemburgischen. Beitrag zur vaterländischen Geschichte* »

Dans « *Recueil Méthodique de Renseignements et Notes sur la période de 1839 à 1848 de l'Histoire du Gr.-D. de Luxembourg* » Imprimerie Heintzé 1856, l'auteur expose la politique suivie par le gouvernement entre 1839 et 1848.

Sur un exemplaire de ce recueil, Ulveling, la veille de sa mort (le 6. 12. 1878) donc à l'âge de 82 ans, et 22 ans après la parution de son ouvrage, a inscrit cette remarque :

« Ma principale justification pendant la première période de notre régénération politique »

« Luxembourg, le 6 décembre 1878, signé Jean Ulveling ».

La période de notre autonomie de 1846 à 1867, sera étudiée dans : « *Exposé des bons résultats de notre autonomie avec d'autres notes historiques sur la période de 1848 à 1867*. Imprimerie V. Buck, 1867 ».